

Le méthaniseur de Gramat s'invite au conseil

Grand Figeac

-
-

«Nous essayons d'améliorer la qualité de nos eaux. Pourtant en vallée du Célé, nous avons déjà perdu le classement en zone de baignade à Espagnac Sainte Eulalie, celle de Brengues est menacée pour 2017. (*Lire notre édition de jeudi*). Je m'inquiète donc de l'implantation du superméthaniseur de Gramat et surtout des 45 000 tonnes de digestat, de PCB, de métaux lourds, etc., qui seront épandues sur près de 5 000 ha sur le causse», interpellait Dominique Legrésy, maire de Corn, en fin de réunion du conseil communautaire, mercredi soir.

La pollution jusqu'au Célé, le trafic des camions, les odeurs, l'impact sur l'image et la qualité de nos territoires touristiques, étaient autant de points soulevés par quelques élus locaux.

Bernard Laborie, maire de Saint Jean Mirabel, et président du syndicat Rance et Célé intervenait : «Nous avons fait depuis 15 ans un travail remarquable sur l'eau, dont la qualité s'est nettement améliorée ; dans le même temps les contraintes réglementaires se sont durcies... Pour ce projet de méthaniseur, la CLE (commission locale de l'eau) n'a pas été directement saisie».

Pour rappel, l'enquête publique a pris fin en septembre 2016. Dans son rapport le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, assorti de plusieurs recommandations, en particulier celle concernant la protection des eaux souterraines dans un milieu karstique.

Martin Malvy s'étonnait que le Grand Figeac n'ait pas été partie prenante alors que plusieurs communes membres seront concernées par l'épandage. Faisant le constat que l'enquête publique était terminée, ils ont décidé de saisir le sous-préfet et de demander l'organisation d'une rencontre.

Lae. B.